



Paris, le 22 septembre 2023

## SUPPLEMENT 1 EMTN CAFFIL 2023

Conformément à la réglementation en vigueur, CAFFIL annonce que son Supplément N°1 au programme EMTN 2023 a été approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 22 septembre 2023 et qu'il peut être consulté sur son site internet :

<https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/programme-emtn> (Rubrique : Investisseurs)